

### ✓ Enjeux :

Les déclarations de maladies professionnelles liées aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) augmentent fortement depuis une dizaine d'années. C'est aujourd'hui la 1ère cause de reconnaissance de maladie professionnelle avec :

- 32 500 maladies professionnelles indemnisées en 2006,
- 7 millions de journées de travail perdues,
- 710 millions € de frais, couverts par les cotisations des entreprises.

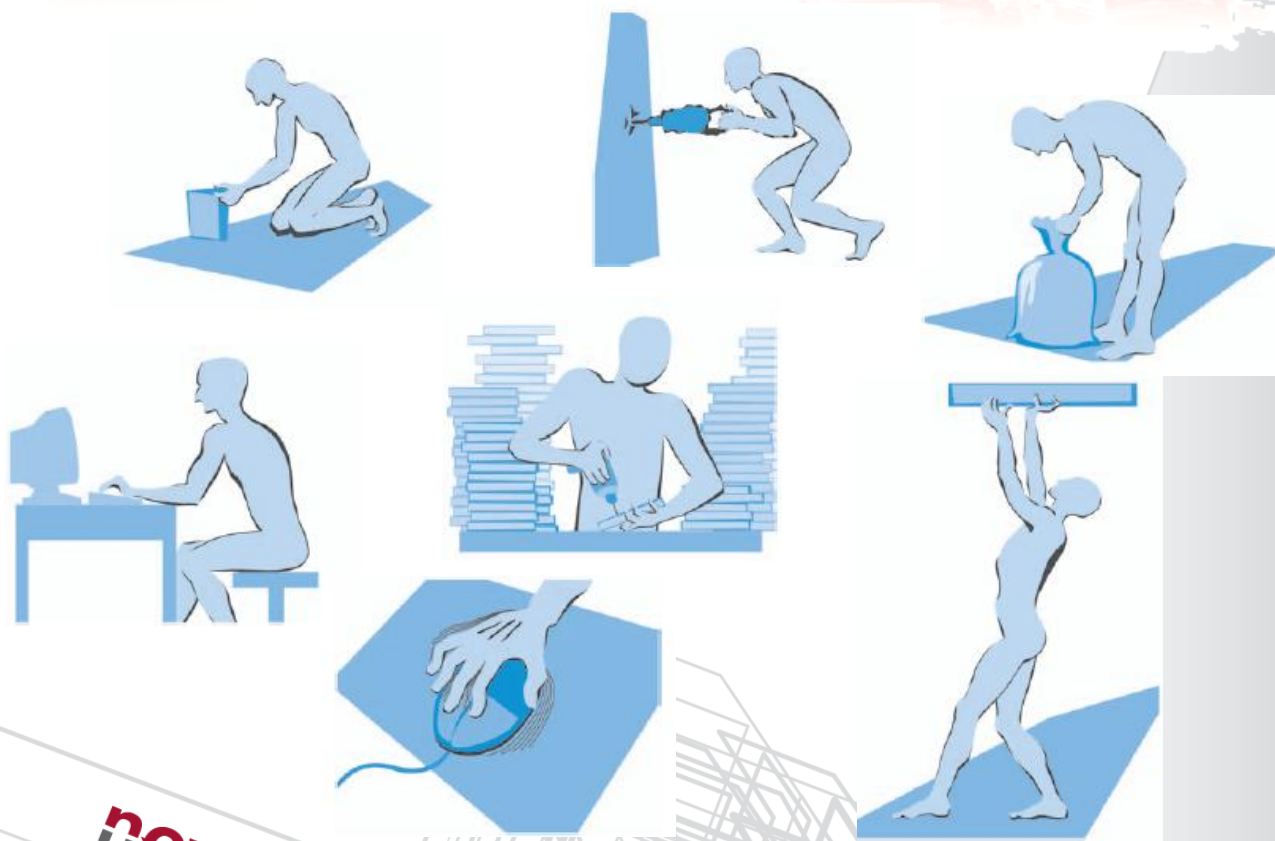
Outre les handicaps, inaptitudes et restrictions engendrées, les TMS génèrent des pertes de temps, de production, d'image ... ainsi que des problèmes liés à l'absentéisme, des difficultés de remplacement, de recrutement et de reclassement des victimes.

Avec les Risques psychosociaux, qui leur sont souvent associés, les TMS sont aujourd'hui un enjeu mondial, économique et de société.

### ✓ Objectifs :

Les objectifs de ce diagnostic sont :

- D'analyser, sur site, les différents postes de travail pour identifier les facteurs de risques de TMS et les caractériser,
- D'identifier les postes et/ou les situations à risque de TMS et de hiérarchiser ces risques,
- De proposer une démarche de prévention comportant des mesures techniques, organisationnelles et de formation,
- Le cas échéant, d'orienter l'entreprise vers des études de poste ergonomiques.

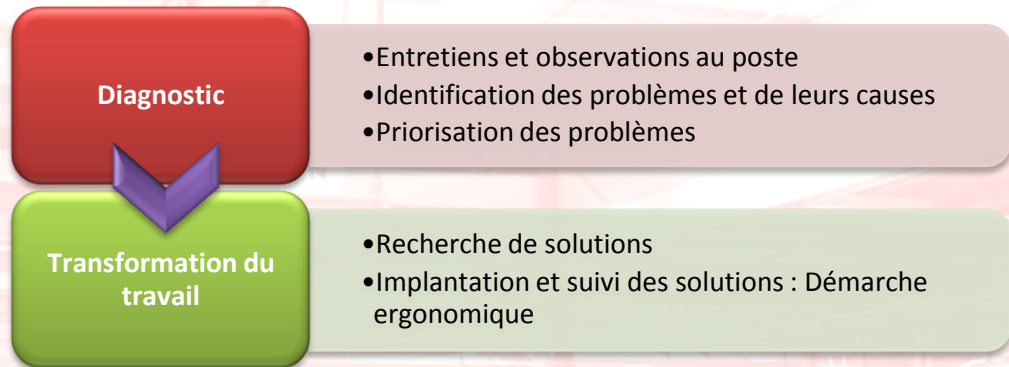


## ✓ Méthode :

Le diagnostic ergonomie se décompose en 4 étapes successives :

- Visite préliminaire du site afin d'établir la cartographie des postes de travail et de définir les postes et les opérateurs qui feront l'objet d'une enquête de terrain,
- Observations de terrain et entretiens avec les opérateurs sur la base d'une check-list,
- Traitement des données collectées afin de dépister les risques de TMS et de les hiérarchiser,
- Proposition d'actions de prévention pour les postes à risques lors d'une réunion de restitution des résultats.

En fonction des résultats, nous pourrions conseiller à l'entreprise d'entreprendre une démarche ergonomique animée par un ergonomiste.



## ✓ Avantages :

Le diagnostic ergonomie est mené en collaboration avec les responsables du site, par un ingénieur compétent et expérimenté dans le domaine de l'analyse des risques et sensibilisé aux principes d'ergonomie.

Il permet :

- De dépister les postes et/ou situations à risques de TMS,
- De présenter des actions de prévention adaptées aux situations rencontrées.

## ✓ Coût :

Le coût d'un diagnostic ergonomie correspond à un nombre de jours d'étude compris entre 2 et 5 jours, selon la complexité des processus et la taille du site. Il requiert 1 à 2 journée(s) sur site.

## ✓ Contact :



Pour tout renseignement, visitez notre site :

[www.novallia.fr](http://www.novallia.fr)

Ou contactez votre ingénieur chargé d'affaires.

### NOVALLIA Sécurité SARL

Une Société du Groupe NOVALLIA, SAS au Capital de 259 200 € - RC Soissons 501 622 336 00011 - APE 6630Z

Siège Social (Picardie) : Espace Gouraud, 8 allée de l'Innovation - 02200 Soissons. Tel : 03 23 73 17 66

Etablissements Secondaires et Antennes à Beauvais (60), ainsi que dans les Régions

Champagne-Ardenne, Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de Loire, Languedoc-Roussillon et Ile-de-France

[www.novallia.fr](http://www.novallia.fr)

[contact@novallia.fr](mailto:contact@novallia.fr)